



Créateurs et dirigeants de TPE/PME (0-19 salariés) :

Petite-Entreprise.net lance SOS PATRON : le premier numéro d'urgence pour répondre aux questions des petites entreprises.

Chaque jour, les patrons de petites entreprises sont confrontés à de nombreuses problématiques qui ne peuvent souvent pas attendre : financement, organisation, législation, gestion quotidienne... Souvent dépassés voire isolés, ils ne savent pas nécessairement vers qui se tourner. Pour répondre à ces tracas quotidiens, le portail spécialiste du conseil aux TPE-PME, Petite-Entreprise.net, lance le premier numéro de téléphone d'urgence qui leur est spécialement dédié : SOS PATRON.

Une question, un besoin, une difficulté?



1,35 €/appel puis 0,34 €/min

SOS PATRON, la ligne dédiée à toutes les questions que se posent les entrepreneurs

Les petits patrons ont maintenant leur numéro d'urgence du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h. Un système unique en France qui leur permet, en composant le 0899 100 200*, d'être mis en relation avec un professionnel qui va immédiatement recueillir la demande et orienter le chef d'entreprise vers le bon interlocuteur parmi les 2100 experts inscrits sur le répertoire de Petite-Entreprise.net. Une sorte de "ligne dédiée aux petits patrons", comme l'explique Odile Olivier, Dirigeante de Petite-Entreprise.net. Une première réponse que Petite-Entreprise.net propose de prolonger grâce à l'accompagnement d'un expert qui intervient sur le terrain dans les 48 heures. Ce premier échange permet ainsi de réaliser un état des lieux de l'entreprise et de trouver des solutions immédiates pour le dirigeant. En dehors du coût de la communication, le service SOS Patron et la mise en relation avec le bon professionnel est totalement gratuit. "

*1,35€ par appel puis 0,34€ la minute



« Au mois de septembre, nous avons reçu près de 2000 demandes si l'on compte les demandes par Internet. Un numéro surtaxé est une manière de responsabiliser le créateur ou le dirigeant et d'éviter d'encombrer la ligne avec des appels inutiles, toujours dans l'objectif de pouvoir répondre de façon qualitative à tout le monde. Avec ce service téléphonique, nous souhaitons une fois de plus nous rapprocher au plus près des problématiques auxquelles sont confrontées les petites entreprises françaises et leur apporter un éclairage adéquat pour les aider, de la création à la session de leur entreprise. C'est un prolongement de ce que nous le faisons avec notre portail Petite-Entreprise.net, depuis 2007 », déclare Odile Olivier, Dirigeante de Petite-Entreprise.net.

SOS PATRON : parce que les dirigeants de petites entreprises se retrouvent souvent isolés

Les TPE représentent aujourd'hui 96 % des entreprises françaises mais elles sont pourtant fragiles. Selon l'INSEE, une sur trois ferme au bout de 3 ans, et 50% au bout de 5 ans. En analysant les demandes des chefs d'entreprise, Petite-Entreprise.net indique que 30% des questions concernent le soutien à la création d'entreprise (business plan, aide à la création, recherche de partenaires), 30% sont des demandes d'entreprise en difficultés (recherche de financement, trésorerie...) et le dernier tiers est plus large (administratif, réglementation, recherche de nouveaux clients...). Des problèmes qui peuvent être anticipés ou résolus grâce à un accompagnement sur-mesure et quotidien. Au-delà d'agir comme un pansement pour les petites entreprises, SOS PATRON a pour ambition d'apporter une visibilité aux dirigeants qui peuvent ainsi trouver l'appui d'un réseau de professionnels qualifiés partout en France.



SOS PATRON lancé officiellement lors du salon i-Novia

En tant que partenaire "gold" du Salon i-Novia, Petite-Entreprise.net profite de cette exposition pour lancer officiellement SOS PATRON en plein coeur du salon, qui aura lieu les 8 et 9 octobre prochains, à Strasbourg (Parc des Expositions - Pavillon K). Pour son nouveau service SOS PATRON, Petite-Entreprise.net a obtenu le label i-Novia, le label "des entreprises qui innovent". Le salon i-Novia est le premier évènement dédié à l'innovation B2B en Alsace, et le second après Paris au plan national.

Contact presse:

Christophe Le Bihan – christophe.lebihan@groupe-phosphore.com Tel. 06 42 57 03 73

A propos de <u>Petite-Entreprise.net</u>:

Le site <u>Petite-Entreprise.net</u> est né en 2007 d'un constat et d'une injustice. Le constat : les dirigeants de petites entreprises (0-19 salariés) cherchent de l'information pour leur entreprise, certes, mais ont surtout besoin d'être accompagnés physiquement pour mener à bien leur métier de chef d'entreprise. L'injustice : cet accompagnement est le plus souvent réservé aux grosses PME, pas aux petites entreprises. L'ambition de <u>Petite-Entreprise.net</u> a été claire dès le départ : créer ce lieu de référence, ce portail dans lequel chaque dirigeant peut accéder à la meilleure information et au meilleur conseil qui soit. Avec 3 millions de visites en 2013, <u>Petite-Entreprise.net</u> est le premier portail offrant des services et du conseil de proximité aux entrepreneurs. Côté information, 6200 fiches* pratiques en libre accès amènent une information simple et concrète. Côté accompagnement, 2100 professionnels* du conseil permettent à <u>Petite-Entreprise.net</u> de démocratiser le conseil auprès des créateurs et des petites entreprises. Chaque jour et partout en France, des dizaines d'entrepreneurs rencontrent les spécialistes envoyés par <u>Petite-Entreprise.net</u>. Désormais, le conseil n'est plus réservé aux grosses entreprises. Valpolis, société éditrice du site <u>Petite-Entreprise.net</u>, est portée par le Groupe Phosphore, groupe alsacien au capital de 8,6 M€, ayant mis la petite entreprise au centre de ses préoccupations.

* chiffres septembre 2014

Pour en savoir plus : <u>www.petite-entreprise.net</u>